

**PROTOCOLE DE RENTRÉE DU SQUASH
PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SQUASH
VALABLE AU 1^{er} SEPTEMBRE 2020**

Ce document représente les recommandations de la Fédération Française de Squash pour la pratique de notre discipline à la suite de l'épidémie du COVID-19.

Ces recommandations ne sont pas désignées à remplacer l'avis d'un professionnel médical mais pour assister les clubs aux différents gestes à adopter lors de la pratique du Squash en France.

Des règles et des procédures claires et précises sont essentielles pour assurer une reprise du sport en toute sécurité. Elles sont nécessaires pour encourager les pratiquants à jouer dans les clubs grâce à une bonne communication.



DÉTAIL DU PLAN DE DÉCONFINEMENT



1. RESPECT DES CONSIGNES GOUVERNEMENTALES	P 4
2. ACCÈS ET ORGANISATION DES CLUBS	P 5
3. RÉGLEMENTATION SUR LE COURT	P 6
4. RECOMMANDATIONS POUR LA COMPÉTITION	P 7
5. SUPPORT VISUEL DE SÉCURITÉ SANITAIRE	P 8
6. KIT DE COMMUNICATION	P 10

I. UNE REPRISE PROGRESSIVE DU SQUASH EN CLUB SUIVANT DES RÈGLES SANITAIRES PRÉCISES

Assurer la distanciation physique - Gestion de la clientèle

Les gérants de clubs s'assurent du respect de la règle de distanciation physique d'au moins un mètre entre deux personnes. Le respect de cette règle, se traduit par une superficie individuelle d'environ 4 m² par personne qui déterminera le seuil maximal de fréquentation du club.

Les gérants de clubs demeurent évidemment libres de fixer un seuil inférieur qui tient compte notamment de l'agencement des lieux et de leur aménagement (sanitaires, couloirs, plan de circulation...), des accès ainsi que de la sécurité de l'environnement du club.

Les gérants de clubs s'assurent du respect du seuil de fréquentation maximal déterminé pour son club :

- La réservation à distance est une solution pour limiter l'afflux au-delà de la fréquentation autorisée (téléphone et/ou internet).
- Au moins un membre identifiable de l'organisation est responsable des phases d'entrée et de sortie. Bloquer les admissions une fois le plafond de présence atteint.
- En dehors du court, l'utilisation d'un masque de protection est obligatoire.
- Le sens de circulation est matérialisé au sol. Une attention particulière est portée aux flux de personnes afin qu'elles ne se croisent pas. Elles sont organisées de manière suffisamment espacée pour éviter les croisements de flux.
- Une désinfection obligatoire des mains est organisée au moment de l'entrée et de la sortie du club. Pour ce faire du gel est mis à disposition.
- Désinfection des locaux plusieurs fois par jour.

Il est important de laisser le temps de désinfecter les chaises, les poignées, les portes et la vitre arrière entre chaque réservation.

Introduire une feuille d'identification pour vérifier l'heure à laquelle les membres ont joué au club (si pas de réservation en ligne). Cette feuille d'identification aidera à retrouver les joueurs qui auraient pu être en contact avec une personne infectée par le virus.

2. ACCÈS ET ORGANISATION DES CLUBS



Accueil et marquage au sol

Le sens de circulation est matérialisé au sol avec deux allées, une pour entrée et une pour sortir. Reproduire le marquage dans les espaces étroits du club pour éviter au maximum les croisements frontaux.

L'espace minimal d'un mètre entre les personnes est matérialisé au sol dans les espaces d'accueil, d'attente dans et en dehors du club.

Le port du masque est obligatoire par les membres du personnel qu'ils soient à la réception ou itinérant dans le club.

Egalement privilégier le paiement sans contact ou en ligne.

Recommandations d'utilisation des équipements

Le matériel est strictement personnel. Le pratiquant doit venir avec sa raquette, sa balle, sa bouteille d'eau, sa serviette et au maximum en tenue de sport.

En cas de prêt de matériel, celui-ci devra être désinfecté après chaque utilisation. Les parties communes devront être désinfectées après chaque location.

Pas de mobilier superflu derrière les courts

Tous les mobiliers présents et dispensables à l'arrière du court dans l'espace joueur est à supprimer (table, chaise, canapé...).

Aménagement des vestiaires

Toutes les affaires doivent être rangées soigneusement ; en cas de casier partagé des désinfections doivent être réalisées entre chaque utilisation.

Il conviendra de réguler l'utilisation des vestiaires et des douches afin de respecter la distanciation physique. Si nécessaire, certaines douches devront être condamnées.

Du produit désinfectant et du sopalin sera mis à disposition pour désinfecter les bancs.

Sanitaires

Le pratiquant ainsi que le personnel devront éviter de toucher quoique ce soit pour accéder aux toilettes.

Les sanitaires devront être nettoyés toutes les heures. Dans le cas, où il n'y aurait pas de personnel de nettoyage, mettre à disposition des lingettes nettoyantes, du spray désinfectant et du papier essuie tout pour que les joueurs puissent prendre leurs propres précautions.

Gel désinfectant

Mise à disposition de produits désinfectants devant chaque court. Se laver les mains avant et après avoir utilisé le court.

Nettoyage

Renforcement des cycles de nettoyage, après chaque utilisation.
Nettoyer les courts régulièrement, au minimum une fois par jour.

Communication sur les règles

Affiche des consignes à l'entrée des courts sur l'importance des gestes barrières et sur le respect des mesures d'hygiène en vigueur :

- > Pas de serrage de main, ni d'accolade et d'embrassade ;
- > Ne pas s'essuyer sur les murs et la vitre arrière ;
- > Essuyez-vous les mains sur votre t-shirt ou sur votre propre serviette ;
- > L'utilisation du masque sur le court n'est pas obligatoire ;
- > Utiliser sa propre bouteille d'eau et ne pas la partager. Pas d'utilisation des fontaines d'eau.
- > Du désinfectant est présent devant tous les courts pour les poignées ;
- > Les poignées sont désinfectées à chaque utilisation en vaporisant le produit et en l'essuyant avec du sopalin ;



4. RECOMMANDATIONS POUR LA COMPÉTITION

Public

- > Manifestation limitée à 5000 personnes.
- > Toute personne accueillie doit avoir une place assise.

Une distance minimale d'un siège est laissée entre les sièges occupés par chaque personne ou chaque groupe de moins de 10 personnes (limitation de groupe) venant ensemble ou ayant réservé ensemble.

Ces dispositions, ne s'appliquent pas aux pratiquants et aux personnes de l'organisation.

Buvette et restauration

L'accès aux espaces permettant des regroupements est interdit, sauf s'ils sont aménagés de manière à garantir le respect des dispositions.

Table du juge-arbitre

- > Le port du masque est obligatoire à la table du juge-arbitre.
- > L'ensemble du matériel utilisé est désinfecté avant et après le tournoi dans la mesure du possible. Un même matériel doit être utilisé par une seule personne.
- > Les feuilles de match devront être manipulées par une seule personne à la table du juge-arbitre, celle-ci devra se laver les mains régulièrement avec du gel hydro-alcoolique. Les stylos devront également être désinfectés entre chaque utilisateur.
- > La table du juge-arbitre doit être accessible en respectant la distanciation recommandée. Il est suggéré d'établir un sens de circulation pour y accéder.
- > L'affichage des informations concernant la compétition devra permettre de limiter les rassemblements (affichage à de multiples endroits par exemple)

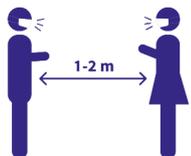
Autorité

Le juge-arbitre du tournoi à toute autorité pour sanctionner un joueur ne respectant pas ledit protocole. Le cas échéant, le délégué fédéral et/ou le gestionnaire de la structure peuvent également exclure une personne ne respectant pas le protocole.

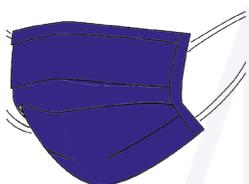
Les écoles françaises de squash

La reprise dans les écoles de squash est soumise au même protocole de rentrée que la structure de pratique.

Le port du masque est obligatoire pour l'enseignant si la distanciation n'est pas possible. Maximum 10 enfants par session.



**RESPECTER LA DISTANCE DE SÉCURITÉ DE MINIMUM 1 MÈTRE DANS LE CLUB
RESPECTER LA DISTANCE DE 2 MÈTRES SUR LE COURT**



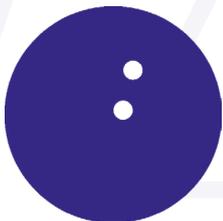
**LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE DANS L'ENGEINTE DU CLUB
LE MASQUE N'EST PAS OBLIGATOIRE SUR LE COURT**



LES AFFAIRES DOIVENT ÊTRE SOIGNEUSEMENT RANGÉES DANS UN SAC FERMÉ



UTILISER SA PROPRE RAQUETTE OU DÉSINFECTER LA RAQUETTE DE PRÊT



UTILISER SA PROPRE BALLE, PAS DE PRÊT



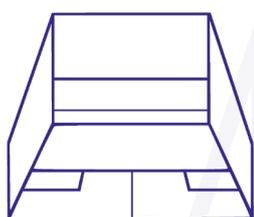
UTILISER SA BOUTEILLE D'EAU ET SA SERVIETTE, PAS D'ÉCHANGE POSSIBLE



UN DÉLAI DE 15 MINUTES EST RECOMMANDÉ ENTRE CHAQUE RÉSERVATION



SE LAVER LES MAINS EN ENTRANT DANS LE CLUB ET SUR LE COURT ET EN PARTANT



RESPECTER LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ SUR LES PORTES DES COURTS

CONSIGNE GÉNÉRALE :

LES PERSONNES DEVRONT SE RESPONSABILISER ET NE PAS JOUER SI ELLES ONT ÉTÉ EN CONTACT AVEC UNE PERSONNE MALADE OU SYMPTOMATIQUE.

EN CAS DE SYMPTOMES, RESPECTEZ LES CONSIGNES ET RESTEZ CHEZ VOUS.

Le kit de communication est téléchargeable sur le site de la Fédération Française de Squash, rubrique COVID-19.
<https://www.ffsquash.com>



COVID-19

PORTER UN MASQUE, POUR MIEUX NOUS PROTÉGER

- Se laver les mains **avant** de mettre son masque et **après** l'avoir retiré
- Mettre et enlever le masque en le prenant par les lanières
- Couvrir le nez et la bouche
- Une fois posé, ne plus le toucher

Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter ou s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières

GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS COMMENT SE LAVÉR LES MAINS ?

Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.

30 secondes

- Frottez-vous les mains, paume contre paume
- Lavez le dos des mains
- Lavez entre les doigts
- Frottez le dessus des doigts
- Lavez les pouces
- Lavez aussi le bout des doigts et les ongles
- Séchez-vous les mains avec une serviette propre ou à l'air libre

Si vous n'avez pas d'eau et de savon, faites la même chose avec du gel hydro alcoolique.

GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

COVID-19

CONSIGNES DE SÉCURITÉ ET D'UTILISATION DU COURT

- PAS DE SERRAGE DE MAIN, NI D'ACCOLADE ET D'EMBRASSE
- NE PAS S'ESSUYER SUR LES MURS ET LA VITRE ARRIÈRE
- ESSUYER VOS LES MAINS SUR VOTRE T-SHIRT OU SUR VOTRE PROPRE SERVIETTE
- LE MASQUE N'EST PAS OBLIGATOIRE SUR LE COURT, SEULEMENT DANS LE CLUB.
- CHACUN DOIT APPORTER SA PROPRE RAQUETTE
- UTILISER SA PROPRE BOUTEILLE D'EAU ET NE PAS LA PARTAGER
- DU GEL EST À DISPOSITION DEVANT CHAQUE COURT POUR LES POIGNÉES DE PORTE
- LES POIGNÉES SONT DÉSINFECTÉES PAR LE CLIENT (PRODUIT ET SOPALIN)

↑ Affiche pour l'entrée du club

↑ Affiche pour les sanitaires

↑ Affiche portes des courts



COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se mousser dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Éviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et éviter les embrassades

En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)



COVID-19

LES BONS GESTES FACE AU CORONAVIRUS : OÙ JETER LES MASQUES, MOUCHOIRS, LINGETTES ET GANTS ?

- Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.
- Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être soigneusement refermé, puis conservé 24 heures.
- Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le sac poubelle pour ordures ménagères.
- Ces déchets ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelle «jaune» (emballages, papiers, cartons, plastiques).

Pour les professionnels de santé et les personnes infectées ou symptomatiques maintenues à domicile : suivre les recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé pour la gestion de vos déchets.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000

COVID-19

CRISE DU CORONAVIRUS : FAUSSES BONNES IDÉES, VRAIES SOLUTIONS

En protégeant notre santé, nous pouvons aussi protéger notre environnement.

- FAUSSE BONNE IDÉE :** PRIVILEGIER LES PRODUITS EMBALLÉS DANS DU PLASTIQUE. **VRAIE SOLUTION :** ÉVITER LE PLASTIQUE.
- FAUSSE BONNE IDÉE :** JETER MES LINGETTES DANS LES TOILETTES. **VRAIE SOLUTION :** JETER MES LINGETTES DANS UN SAC POUBELLE.
- FAUSSE BONNE IDÉE :** BRÛLER MES DÉCHETS VÉGÉTAUX. **VRAIE SOLUTION :** VALORISER MES DÉCHETS VÉGÉTAUX.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000

COVID-19

Les bons réflexes à adopter

- Respecter les **règles de distanciation** (10m vélo, 5m marche, 4m2m statique)
- Éviter tout **contact corporel**
- Respecter les **règles barrières**
- Se changer et se doucher à **domicile**
- Renoncer (pour l'instant) aux **compétitions**
- Commencer par des **activités extérieures**
- Renoncer **aux manifestations** comme les fêtes et les assemblées générales
- Limiter à **10 personnes maximum** les rassemblements

SPORTS.GOUV.FR Retrouvez-nous sur : f t i